



L'ADHESION souscrite vous permet de ,...

- RECEVOIR** ou de télécharger gratuitement les produits des travaux de l'association : études, manuels, baromètres
PARTICIPER gratuitement aux événements réservés aux membres : Forum DG, Ateliers de réflexion, ...
INTÉGRER les groupes de travail et mutualiser les coûts des études
BÉNÉFICIER de tarifs préférentiels sur nos activités et celles de nos partenaires : études, formations, conférences, Retail Tours
DISPOSER d'informations exclusives et d'un suivi personnalisé sur l'activité réservée aux membres : observatoires, ateliers
D'ACCÉDER aux présentations et comptes rendus des opérations auxquelles vous avez participé.

VOS INFORMATIONS

Société :

Secteur :

Représentée par Mme/ M. :

.....

Code postal :

Ville :

Tel. Standard :

N°de bon de commande

ou demande d'achat de l'entreprise :

.....

Contact référent de votre société auprès de l'Institut du Commerce :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

E-mail :

Date :

Signature et Tampon Société (obligatoires)

TARIFICATION & CONTACT

| Sélection du niveau d'adhésion | CA TTC en M€ | Montant de l'adhésion Industriels |
|--------------------------------|---------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | < 10 | 1 000 € H.T |
| <input type="checkbox"/> | de 10 à 100 | 1 500 € H.T |
| <input type="checkbox"/> | de 101 à 300 | 3 000 € H.T |
| <input type="checkbox"/> | de 301 à 750 | 6 000 € H.T |
| <input type="checkbox"/> | de 751 à 1500 | 9 000 € H.T |
| <input type="checkbox"/> | > 1501 | 12 000 € H.T |

Document à compléter et à renvoyer signé avec le cachet de votre société **par mail ou par courrier** à Mme Nathalie **SAVIGNE** :
nathalie.savigne@institutducommerce.org
14 rue Magellan - 75008 PARIS
Tel. 01 56 89 50 50 | Fax. 01 58 12 06 06

Extrait de nos Conditions Générales de Vente

L'adhésion souscrite : est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année, est due pleine et entière sans prorata temporis, quelle que soit la date de souscription, s'applique à l'ensemble des salariés de l'entreprise ou organisme ayant souscrit l'adhésion, est reconduite tacitement d'une année sur l'autre sauf dénonciation par écrit avec accusé de réception au moins un mois avant la date d'échéance, implique l'acceptation des conditions de règlement : à réception de facture, sans remise ni escompte.

